

Service Mer et Littoral - Bureau des Activités Maritimes
Pôle interdépartemental des enregistrements des navires
de plaisance

Objet : Premier enregistrement d'un navire à usage de compétition

Depuis le 1er janvier 2022, les cartes de circulation et les actes de francisation sont remplacés par un document unique : **le certificat d'enregistrement**

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez enregistrer un navire de plaisance destiné à la compétition. Les navires de compétition ou expérimentaux sont régis par la division 243 et sont exclus du marquage CE (Article R5113-9 du code des transports).

La procédure s'effectue en 2 étapes distinctes :

1ère étape :

Vous devrez dans un premier temps transmettre à la Mission Nautisme et Plaisance à Paris le dossier technique (annexe 243-1.A1 de la division 243) ainsi que la lettre du fabricant attestant que le navire est conçu exclusivement pour la compétition :

Soit par courriel à l'adresse mnp1.seml.dgampa@mer.gouv.fr

Soit par voie postale à l'adresse : DGAMPA/SEML/Mission Nautisme et Plaisance - Tour Séquoia - 1, place Carpeaux - 92055 Paris-La-Défense Cedex

La mission nautisme et plaisance de la DGAMPA établira, si toutes les conditions sont réunies, une attestation de validation mentionnant un numéro WIN généré exclusivement pour le bateau afin que le navire puisse être enregistré en compétition auprès d'une DML en département.

2ème étape :

Une fois le document de la Mission Plaisance obtenu, vous reviendrez vers nous pour immatriculer votre bateau de compétition sous pavillon français en transmettant votre dossier complet soit :

➤ **Par voie postale à l'adresse suivante (recommandé ou lettre suivie à privilégier)**

Préfecture du Var - DDTM/SML/BAM
Pôle enregistrement plaisance
CS 31209
83070 TOULON Cedex

➤ Sur place

Déposer votre dossier dans la boîte aux lettres blanche située à l'accueil général de la DDTM au 244, avenue de l'infanterie de Marine (pas de réception du public) aux horaires d'ouverture de l'accueil : 8h30-12h00 / 14h00-15h30 du lundi au vendredi.

Avec les pièces justificatives ci-après :

- fournir la lettre de validation de la Mission Plaisance obtenue préalablement mentionnant le numéro WIN ;
- fournir l'annexe 243-1.A2 ci-jointe dûment complétée, datée et signée ;
- remplir la Fiche Plaisance ci-jointe ► **nom de baptême + caractéristiques techniques du ou des moteurs dûment complétées + coordonnées téléphoniques et adresse mail obligatoires** ;
- fournir une copie de la facture ou de l'acte de vente ;
- fournir une copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou du passeport en cours de validité ;
- pour les SOCIÉTÉS, fournir un KBIS de moins de 3 mois ;
- pour les ASSOCIATIONS, fournir les statuts et le récépissé de déclaration de l'association (numéro association) en préfecture ;
- joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois, si l'adresse est différente de celle inscrite sur la carte d'identité ;
- **Si le navire a déjà été immatriculé à l'étranger**, joindre le certificat de radiation de pavillon du navire et la copie de l'ancienne carte de circulation du pays tiers.
- **Navire intracommunautaire** (acquis dans l'Union Européenne ou sous pavillon d'un pays membre de l'Union Européenne) **NEUF ou d'OCCASION** pour **une longueur supérieure à 7,50 mètres**, joindre un quitus fiscal obtenu auprès du Service des impôts (SIE) du domicile de l'acquéreur.

Pour obtenir un quitus fiscal, vous trouverez le centre et les coordonnées des impôts en cliquant sur le lien suivant <https://www.impots.gouv.fr/contacts>

Dans le cas où le bateau aurait été immatriculé sous pavillon français avant d'être sous pavillon étranger, aucun quitus fiscal n'est à fournir. Vous devrez nous préciser, néanmoins, son numéro d'immatriculation français ou nous fournir l'ancien titre de navigation si vous l'avez en votre possession car le bateau reprendra ce même numéro.

- **Navire extracommunautaire** (sous pavillon d'un pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne ou acquis hors Union Européenne) **quelque soit la longueur** fournir une déclaration d'importation (DAU) visée par le bureau de douane d'entrée dans l'UE justifiant que le dédouanement a été effectué au vu du paiement des droits et taxes acquittés.

Dans le cas où le bateau aurait été immatriculé sous pavillon français avant d'être sous pavillon hors Union Européenne, la déclaration d'importation est obligatoire.

Le certificat d'enregistrement vous sera transmis par courriel UNIQUEMENT sous forme dématérialisée au format pdf sécurisé et signé électroniquement par le ministère chargé de la Mer

Information importante : Si votre navire a une longueur supérieure à 7 mètres et/ou si votre moteur dispose d'une puissance supérieure à 22 chevaux administratifs ou si votre VNM (jet-ski) a une puissance supérieure à 90 kW, vous serez soumis au paiement de la taxe sur les engins maritimes à usage personnel (ancien DAFN).



L'acheteur doit être de nationalité d'un des 27 pays de l'Union Européenne avec une élection de domicile en France (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède), ou d'un pays membre de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège)

Dans le cas contraire il doit trouver un copropriétaire européen et déposer un nouveau dossier. L'acheteur de nationalité européenne qui réside à l'étranger doit remplir la déclaration sur l'honneur d'élection de domicile en France pour toutes les affaires administratives ou judiciaires se rapportant au navire concerné.

Suite au BREXIT du 1er janvier 2021, pour être éligible au pavillon français, les ressortissants du Royaume-Uni doivent pouvoir justifier d'un titre de séjour demandé aux autorités françaises avant le 30/09/2021 mentionnant ARTICLE 50 TUE (accord de retrait) sur le présent titre.

Pour plus de renseignements,
veuillez scanner le QR-CODE



Fiche Plaisance

Enregistrement d'un navire de plaisance

À remplir par l'acheteur

1er enregistrement changement de propriétaire autres modifications

changement de moteur radiation droit de passeport

Port d'attache administratif choisi pour l'enregistrement :

TL (Toulon) MA (Marseille) NI (Nice) MT (Martigues) Autres _____

Caractéristiques administratives et techniques du navire

Nom souhaité pour le navire * : _____

Numéro WIN/HIN/CIN (si existant) : _____

Utilisation : usage personnel formation club ou école
location plaisance

Marque du moteur n°1 * : _____ Modèle * : _____

Numéro de série du moteur * : _____

Type : Hors-bord, Inboard ** Carburant** : Essence, Diesel, Electrique

Motorisation : 2 temps, 4 temps **

Puissance en kW * : _____ Puissance administrative/fiscale * : _____

Cylindrée en cm³ : _____

Marque du moteur n°2 * : _____ Modèle * : _____

Numéro de série du moteur * : _____

Type : Hors-bord, Inboard ** Carburant** : Essence, Diesel, Electrique

Motorisation : 2 temps, 4 temps **

Puissance en kW * : _____ Puissance administrative/fiscale * : _____

Cylindrée en cm³ : _____

* Ces champs doivent être **obligatoirement** renseignés. ** Rayez la mention inutile

Choix du gestionnaire (contact pour l'administration dans le cadre d'une copropriété)*:

Nom et prénom ou Raison sociale _____

Nature juridique du **propriétaire** : Personne Physique Personne Morale Nombre de parts _____%

Nom ou Raison sociale * _____

Prénom * _____ Nationalité * _____

Etage _____ Bâtiment _____ Lieu-dit _____

Voie * _____

Code postal _____ Ville * _____ Pays * _____

Téléphone fixe : _____ **Téléphone mobile (obligatoire)** : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____

Nature juridique du **co-propriétaire 1** : Personne Physique Personne Morale Nombre de parts _____%

Nom ou Raison sociale * _____

Prénom * _____ Nationalité * _____

Etage _____ Bâtiment _____ Lieu-dit _____

Voie * _____

Code postal _____ Ville * _____ Pays * _____

Téléphone fixe : _____ **Téléphone mobile (obligatoire)** : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____

Nature juridique du **co-propriétaire 2** : Personne Physique Personne Morale Nombre de parts _____%

Nom ou Raison sociale * _____

Prénom * _____ Nationalité * _____

Etage _____ Bâtiment _____ Lieu-dit _____

Voie * _____

Code postal _____ Ville * _____ Pays * _____

Téléphone fixe : _____ **Téléphone mobile (obligatoire)** : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____

Nature juridique du **co-propriétaire 3** : Personne Physique Personne Morale Nombre de parts _____%

Nom ou Raison sociale * _____

Prénom * _____ Nationalité * _____

Etage _____ Bâtiment _____ Lieu-dit _____

Voie * _____

Code postal _____ Ville * _____ Pays * _____

Téléphone fixe : _____ **Téléphone mobile (obligatoire)** : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____

Nature juridique du **co-proprétaire 4** : Personne Physique Personne Morale Nombre de parts _____%

Nom ou Raison sociale * _____

Prénom * _____ Nationalité * _____

Étage _____ Bâtiment _____ Lieu-dit _____

Voie * _____

Code postal _____ Ville * _____ Pays * _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile (obligatoire) : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____

Date :

Signature (s) :

Pour plus de renseignements,
veuillez scanner le QR-CODE



**Le certificat d'enregistrement vous sera transmis par courriel
UNIQUEMENT sous forme dématérialisée au format pdf sécurisé
et signé électroniquement par le ministère chargé de la Mer**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la sous-direction des systèmes d'information maritimes, 27 quai Solidor, CS 41846 - 35 418 Saint- Malo Cedex. Courriel : dsi-navire@equipement.gouv.fr

ANNEXE 243-1.A2

Déclaration de conformité d'un navire de plaisance destiné à la compétition ou expérimental construit conformément aux dispositions de la division 243 du règlement relatif à la sécurité des navires

Loi n° 83-581 du 5 juillet 1983, modifiée, sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution.

Décret n° 84-810 du 4 juillet 1984 modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution.

Division 243 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié, relatif à la sécurité des navires.

Je soussigné(e) :

01 M. / Mme / Mlle _____
02 né(e) le ____ / ____ / ____ (03) à _____
04 résidant à : _____
05 [] fabricant identifié en tant que professionnel avec raison sociale 06 [] mandataire du fabricant
07 [] agissant au nom de l'entreprise dont la raison sociale et l'adresse sont : _____
08 [] constructeur amateur, ou personne autre que le constructeur, et ayant réalisé des modifications

que le navire dont le numéro d'identification est (09) [] [] - [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] et répondant à la description suivante :

10 [] navire exclusivement destiné à la compétition 11 [] navire expérimental
12 Désignation du modèle ou du plan : _____
13 Date de conception du modèle ou du plan : ____ 14 Date de début de construction : ____ / ____ / ____
Propulsion principale : 15 [] voilier 16 [] non-voilier 17 [] énergie humaine
18 Puissance max. : ____ kW 19 Surface de la voilure : ____ m²
20 Longueur de coque : ____ m 21 Bau maximum : ____ m
22 Nombre maximum de personnes embarquées : ____

23 ayant subi des modifications concernant :
24 [] longueur de coque 25 [] déplacement lège 26 [] nombre de personnes max.

est conforme aux dispositions de la division 243 en vigueur.

27 Signature du déclarant :

**Notice de remplissage de la déclaration de conformité d un navire de plaisance
destiné à la compétition ou expérimental, mis en service conformément aux dispositions
de la division 243 du règlement relatif à la sécurité des navires**

1. Rayer la mention « M. », « Mme. » ou « Mlle. » inutile. Prénoms, et nom patronymique en majuscules.
2. Format de date jj/mm/aa.
3. Indiquer la ville, le département ou la région, ainsi que le pays pour les personnes nées à l étranger.
4. Adresse du lieu de résidence principal actuel. Indiquer la ville, le département ou la région, ainsi que le pays pour les personnes résidant à l étranger.
5. Cochez cette case si vous êtes personne responsable d un chantier naval professionnel.
6. Cochez cette case si vous êtes personne mandatée par un chantier naval professionnel.
7. Identification du chantier professionnel constructeur du navire. Fournir le document original donnant mandat.
8. Cochez cette cas si vous êtes constructeur amateur, ou si vous avez modifié un navire déjà en service.
9. Numéro d identification conforme à l article 243-1.04. Dans la plupart des cas, peut être généré automatiquement lors des formalités d immatriculation.
10. Cochez cette case si le navire est destiné à la compétition.
11. Cochez cette case si le navire expérimental.
12. Nom du modèle ou de la série de navire, ou références du plan, nom de l architecte le cas échéant.
13. Indiquer l année date de conception du premier modèle ou du plan, et non pas du navire concerné par la déclaration.
14. Format de date jj/mm/aa. Indiquer la date de début de la construction.
15. Cochez cette case si le navire est un voilier, au sens de l article 110-1.02.
16. Cochez cette case si le navire n est pas un voilier, mais qu il n est pas exclusivement mu par l énergie humaine.
17. Cochez cette case si le navire est exclusivement mu par l énergie humaine.
18. Puissance exprimée en kW, et mesurée selon la norme EN/ISO 8665.
19. Surface de voile As, au sens de l article 240-1.02.
20. Longueur mesurée selon la norme EN/ISO 8666.
21. Largeur maximale mesurée selon la norme EN/ISO 8666.
22. Capacité maximale.
23. Cocher cette case si le navire est modifié.
24. Cocher cette case si la coque a été allongée ou raccourcie de plus de 1% de la longueur initiale.
25. Cocher cette case si le déplacement lège du navire a subi une variation de plus de 10% du déplacement initial.
26. Cocher cette cas si le nombre de personnes pouvant être embarquées a été modifié.
27. Signature de personne ayant rempli le champ n° 1.

Les renseignements manuscrits sont portés à l'encre permanente et en lettres capitales. Les reproductions de signatures ne peuvent pas être prises en compte.